

Bienvenue!

Rentrée semestre d'automne 2012

Licence Sciences, Technologies, Santé (STS)



LICENCE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

MATHÉMATIQUES - INFORMATIQUE

- Réunion de rentrée lundi 3 septembre 2012 -
 - Présentation de la première année -

Licence Sciences, Technologies, Santé (STS)

Rentrée automne 2012 - Portail Math-Info L1



LUNDI 3 septembre 2012

9h00 Amphi Organisation de vos études

10h30 Rallye FAQ

Découverte du campus par équipes de 4 ou 5 étudiant-e-s...

13h30 Atelier WEB, bât. Grignard

Vos interlocuteurs

- ▶ Responsables de la **mention informatique** : Élodie Dessérée et Alexandre Meyer
 - ▶ 2^e étage - bâtiment Nautibus
 - ▶ courriel : resp_licenceinfo@univ-lyon1.fr
 - ▶ web : <http://licence-info.univ-lyon1.fr>

 - ▶ Responsable de la **mention mathématiques** : Sébastien Gauthier
 - ▶ bureau 115 - bâtiment Braconnier
 - ▶ courriel : licence@math.univ-lyon1.fr
 - ▶ web : <http://math.univ-lyon1.fr/~licence>
-

Vos interlocuteurs

- ▶ Les référents pédagogiques de la **mention informatique**
 - ▶ Sylvain Brandel (bât. Nautibus)
`sylvain.brandel@univ-lyon1.fr`
 - ▶ Nathalie Guin (bât. Nautibus)
`nathalie.guin@liris.univ-lyon1.fr`
 - ▶ Nicolas Louvet (bât. Nautibus)
`nicolas.louvet@ens-lyon.fr`
 - ▶ Fabien Rico (bât. Nautibus)
`fabien.rico@univ-lyon1.fr`

Vos interlocuteurs

- ▶ Les référents pédagogiques de la **mention mathématiques**
 - ▶ Thomas Blossier (bât. Braconnier),
 - ▶ Élise Fouassier (bât. Braconnier),
 - ▶ Dominique Reynaud (bât. Braconnier).

Pour les contacter :

`referents.pedagogiques@math.univ-lyon1.fr`

ou

`directeurs.etudes@math.univ-lyon1.fr`

Permanences sans rendez-vous :

le lundi de 13h à 14h, bureau 115, bât. Braconnier

Vos interlocuteurs

- ▶ Responsable d'UE et chargés de travaux dirigés
 - ▶ noter leur nom en début de semestre

- ▶ **Questions administratives**
 - ▶ Bureau administratif de la licence (B.A.L.)
 - ▶ Quai 43, porte 117.

Pour contacter la scolarité :

<http://sciences.univ-lyon1.fr/etudiants/licence-sts/>

Vos interlocuteurs

- ▶ Responsable d'UE et chargés de travaux dirigés
 - ▶ noter leur nom en début de semestre

- ▶ **Questions administratives**
 - ▶ Bureau administratif de la licence (B.A.L.)
 - ▶ Quai 43, porte 117.

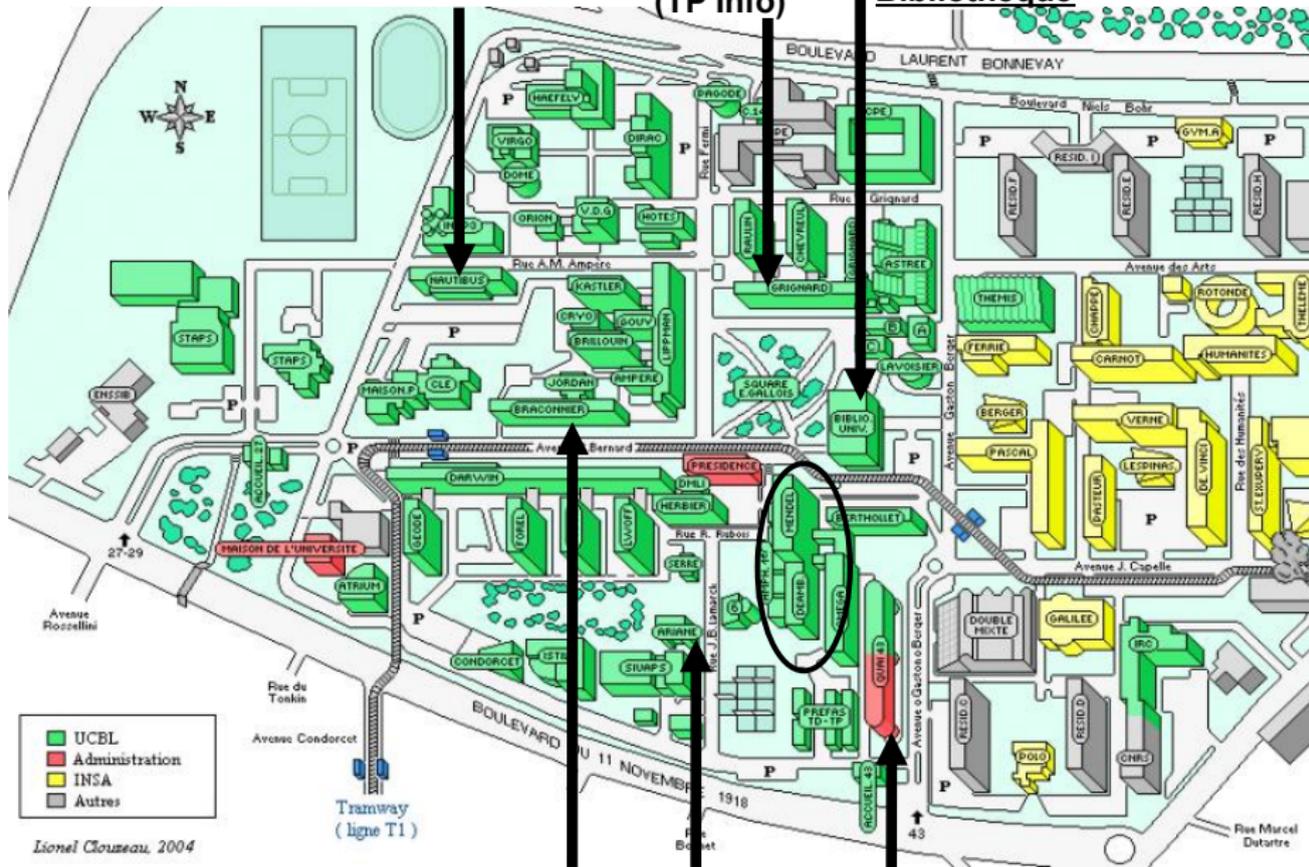
Pour contacter la scolarité :

<http://sciences.univ-lyon1.fr/etudiants/licence-sts/>

Nautibus : Info

Grignard (TP Info)

Bibliothèque



Braconnier : Maths

ARIANE (IP)

Quai 43 : BAL

Licence Sciences, Technologies, Santé (STS)

Rentrée automne 2012



L'ORGANISATION DE VOS ETUDES

- ✓ **Vos Unités d'Enseignement (U.E.)**
- ✓ **Vos Modalités de Contrôles de Connaissances (M.C.C.)**
- ✓ **Vos Unités d'Enseignement transversales**
- ✓ **Votre emploi du temps**

Connaître l'université



Les enseignants sont **enseignants-chercheurs** ...

Les enseignements sont de trois types :

- **C.M.** (cours magistral)
- **T.D.** (travaux dirigés)
- **T.P.** (travaux pratiques),

Ils sont assurés dans le cadre d'une **même discipline par plusieurs enseignants.**

Le Cours Magistral CM

Caractéristiques de l'enseignement

Grand groupe 150 à 300
Connaissances théoriques
« Matière première » utilisée en T.D. et T.P.

Votre travail sur place

Ecouter
Prendre des notes
- rapidité
- trier avant de noter

Votre travail personnel

Relire, compléter, reformuler les notes par écrit
Utiliser vos documents pour compléter les cours
Mémoriser
Travail seul ou à 2 ou 3
Réviser pour l'examen

Interactions

Intervention possible de l'étudiant pendant ou après le cours

Les Travaux Dirigés TD

**Caractéristiques de
l'enseignement**

**Groupe de 30 à 35
Commentaire et approfondissement du CM**

**Votre travail
sur place**

**Exercices
Travail personnel**

**Votre travail
personnel**

- Refaire les exercices difficiles et en chercher d'autres dans vos documents
- Travail à 2 ou 3 : faire le lien avec le C.M.
- Eventuellement exercices pour le T.D. suivant
- Révision du contrôle continu

Interactions

Questions / Réponses

Les Travaux Pratiques TP

**Caractéristiques de
l'enseignement**

**Petit groupe de 15
Manipulation**

**Votre travail
sur place**

**Travail personnel, expérience à mener
Dialogue avec l'enseignant**

**Votre travail
personnel**

**Préparer le T.P. à l'avance avec le fascicule
Révision de l'examen ou du contrôle continu**

Interactions

**Nombreuses interactions avec enseignant-e-s et
étudiant-e-s**

TROIS GRADES

LICENCE

6 **semestres pédagogiques**

S1, S2, S3, S4, S5 ,S6

MASTER

4 **semestres**

pédagogiques

DOCTORAT

Pour les nouveaux étudiants en L1 inscrits **en septembre** le semestre pédagogique S1 se déroule au **semestre (temporel) d'automne**.

Pour les nouveaux étudiants en L1 inscrits **en janvier** le semestre pédagogique S1 se déroulera au **semestre (temporel) de printemps**.

Système de crédits européens

1 semestre (S1)

UE1
6 crédits

UE2
6 crédits

UE3
6 crédits

UE4
6 crédits

UE5
6 crédits

Valider un semestre c'est obtenir **30 crédits européens**

Les crédits:

➤ Affectés à une U.E. ou à un élément constitutif d'une U.E.

Exemples: UE Science de l'univers = 6 crédits

UE Transversale 1 = 6 crédits avec 2 éléments constitutifs

EPS : 2 crédits

PCII: 4 crédits

➤ Définitivement acquis

➤ Capitalisables

Règles d'obtention des crédits d'une UE

- ♦ Note de l'UE ≥ 10 \longrightarrow U.E. définitivement acquise (ADM)
- ♦ Note de l'UE < 10 \longrightarrow U.E. Ajournée (AJ)

Règles d'obtention d'un semestre

Un semestre est définitivement acquis (ADM) si :

- ♦ Toutes les UE d'un même semestre pédagogique sont acquises
- OU
- ♦ Si la moyenne des notes de ces UE ≥ 10 (UE AJ acquises par compensation)

Règles d'obtention d'une année

Il existe une compensation à l'année

- ♦ Si la moyenne des 2 semestres ≥ 10
- ET
- ♦ Si aucun des 2 semestres n'a une moyenne inférieure à 9

Règles d'inscription et de progression de la licence STS

- 1 - Le nombre d'inscriptions en Licence est limité :**
2 inscriptions administratives en L1, 2 en L2 et 2 en L3
- 2 - Semestre définitivement acquis (ADM)**
↳ Inscription pédagogique (IP) au semestre pédagogique suivant
- 3 - Semestre ajourné (AJ)**
↳ IP dans les UE non-acquises
+ éventuellement des UE du semestre pédagogique suivant
- 4 - 30 CREDITS maximum par semestre**

Modalités de contrôles des connaissances (MCC)

**Tous les UE du portail Math-Info sont en contrôle continu
intégral (CCI)**

Règles pour les absences

Toute absence aux évaluations doit être justifiée sinon l'étudiant-e sera noté-e défaillant-e (DEF) à l'UE, au semestre et au diplôme

Avertissement:

L'étudiant boursier défaillant « DEF » à l'UE se verra dans l'obligation de rembourser la bourse qui lui a été versée



Plus de précisions sur le site de la Licence STS...

Savoir trouver l'information

 Chercher son emploi du temps, consulter sa messagerie, les règles, les MCC, ses notes...

 Site Licence STS, Bureau virtuel, TOMUSS...

 S'informer pour son cursus universitaire

 Site de l'université, Offre de formation

 Chercher des documents ou travaux

 SPIRAL Connect (plateforme pédagogique)

 Sur Internet (bien vérifier ses sources)

Ateliers web



Licence première année (L1)

- ▶ Deux semestres **pédagogiques** (**S1** et **S2**) sur
 - ▶ deux semestres **temporels** (**automne** et **printemps**).
 - ▶ 5 **unités d'enseignement** (**UE**) par semestre pédagogique,
 - ▶ 6 crédits ects par **UE**.
 - ▶ Les **UE** acquises le sont définitivement.
-

Licence première année (L1)

- ▶ Deux semestres **pédagogiques** (**S1** et **S2**) sur
 - ▶ deux semestres **temporels** (**automne** et **printemps**).
 - ▶ 5 **unités d'enseignement** (**UE**) par semestre pédagogique,
 - ▶ 6 crédits ects par **UE**.
 - ▶ Les **UE** acquises le sont définitivement.
-

Licence première année (L1)

Semestre 1

S1	Analyse I	Algèbre I	LIF 1	Sciences de la matière ou Biologie et modélisation	TR 1
----	-----------	-----------	-------	--	------

- ▶ L'UE **Sciences de la matière** est obligatoire pour le parcours Math-Physique-Mécanique
- ▶ L'UE **Biologie et modélisation** est obligatoire pour le parcours MIV

Licence première année (L1)

Semestre 2 Mathématiques-Informatique

S2	Analyse II	Algèbre II	LIF 2	LIF 3	TR 2
----	------------	------------	-------	-------	------

Semestre 2 Mathématiques-Informatique-Mécanique

S2	Analyse II	Algèbre II	Intro à la méca newtonienne	LIF 3	TR 2
----	------------	------------	--------------------------------	-------	------

- ▶ Vers L2 math-Info ou math-info-méca, puis L3 math ou math-info
- ▶ Vers L2 Informatique, puis L3 informatique

Licence première année (L1)

Semestre 2 Mathématiques-Physique-Mécanique

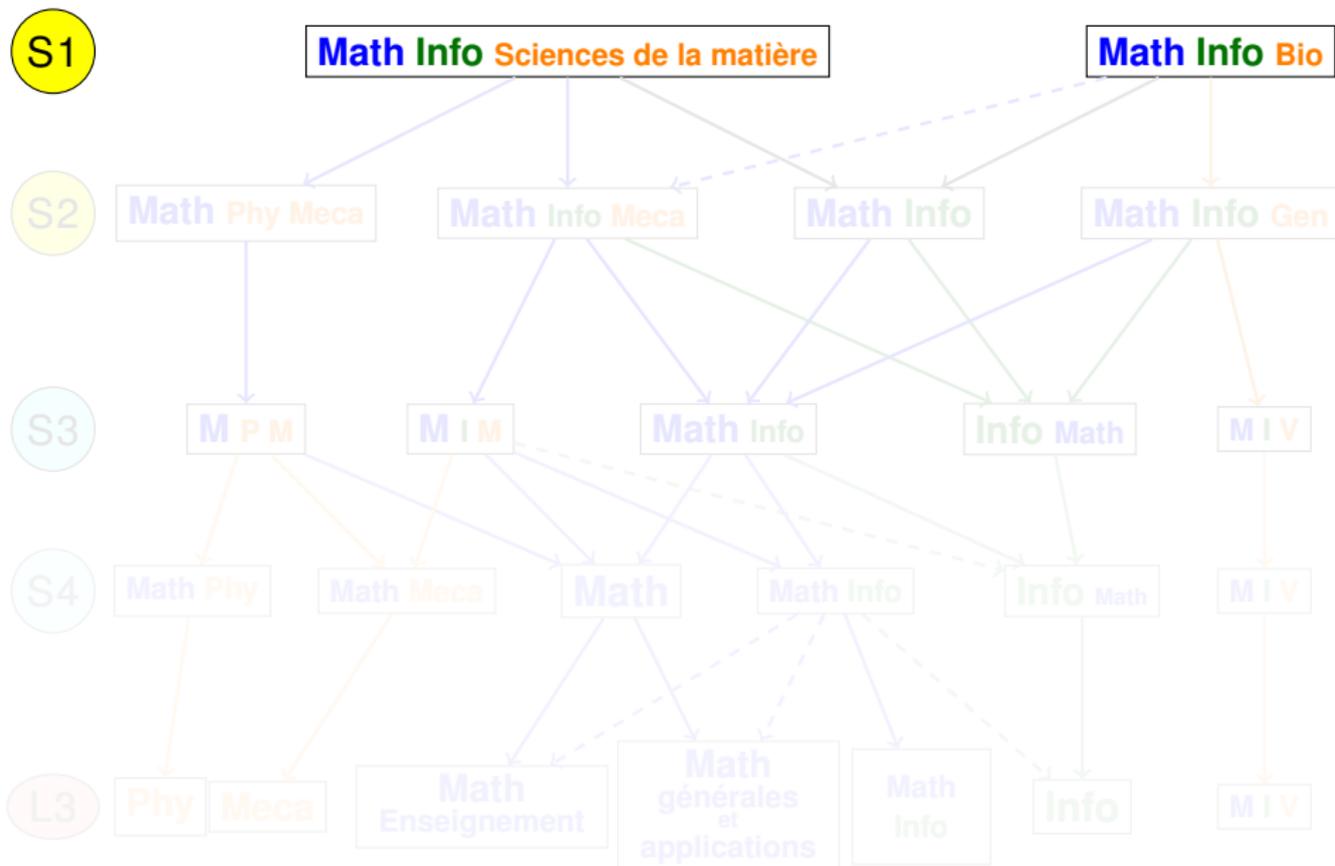
S2	Analyse II	Algèbre II	Intro à la méca newtonienne	Électromagnétisme 1	TR 2
----	------------	------------	-----------------------------	---------------------	------

Semestre 2 MIV

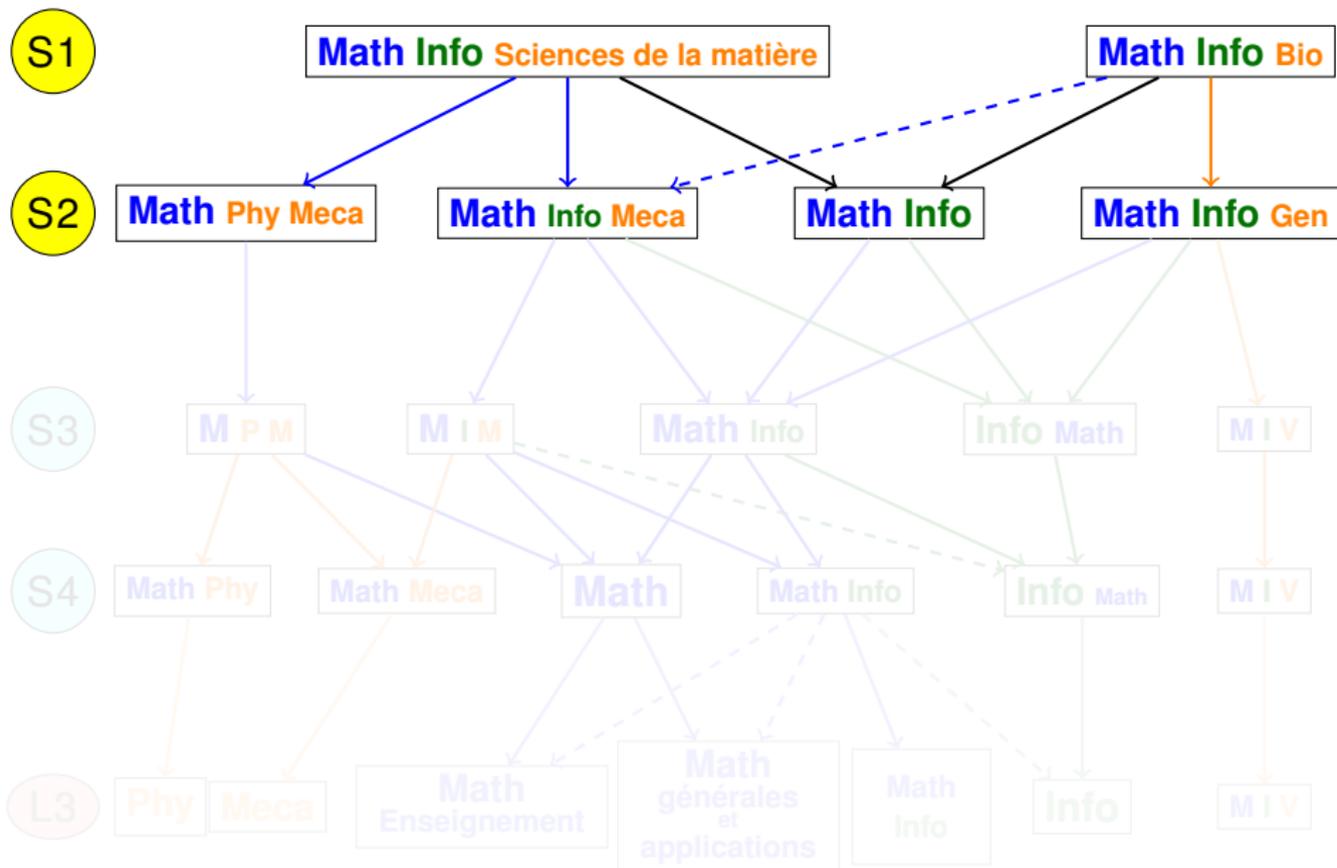
S2	Analyse II	Algèbre II	Génétique 1	LIF 3	TR 2
----	------------	------------	-------------	-------	------

- ▶ Vers L2 math-physique-méca, puis L3 math (réorientation possible vers les licences de physique ou mécanique)
- ▶ Vers L2 MIV

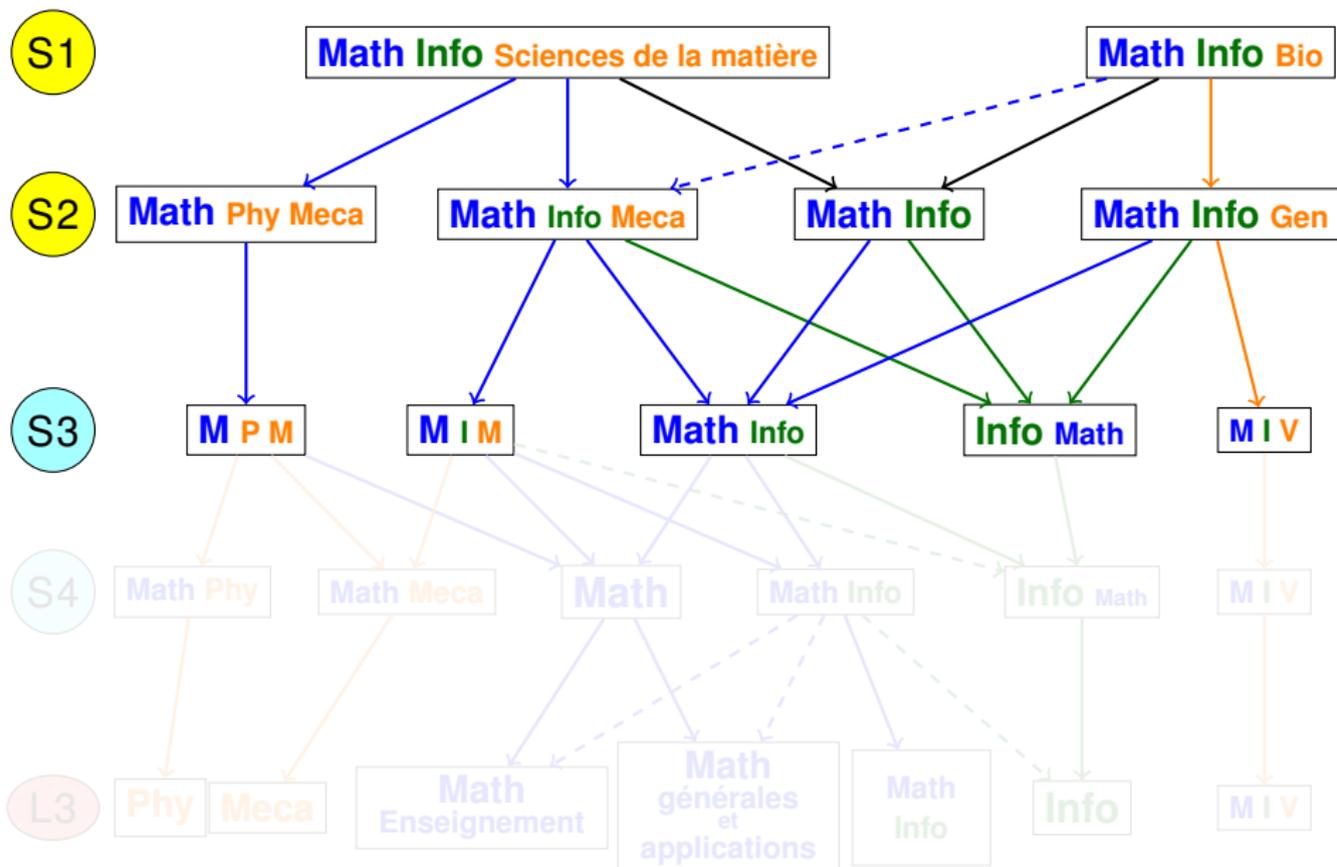
LICENCE PORTAIL MATH/INFO



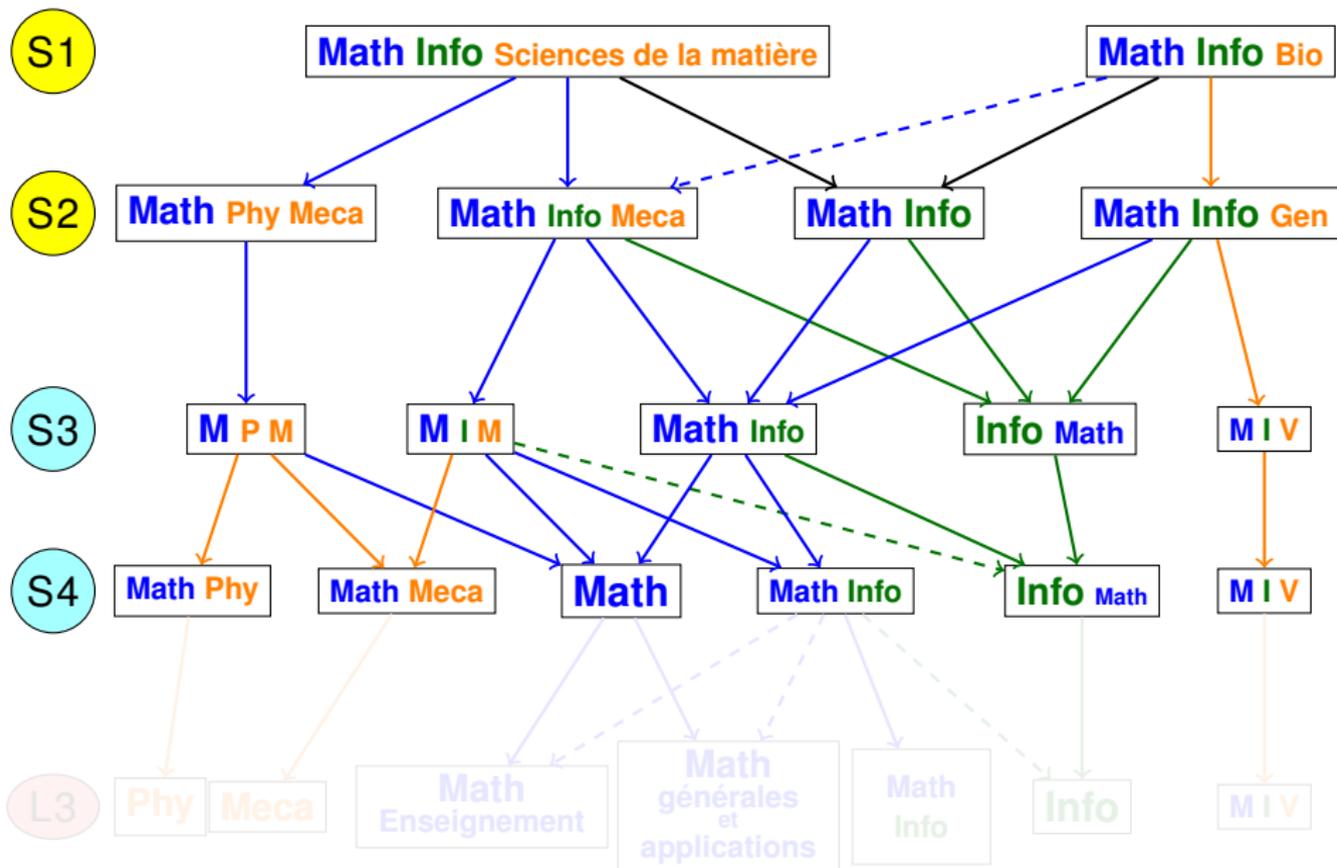
LICENCE PORTAIL MATH/INFO



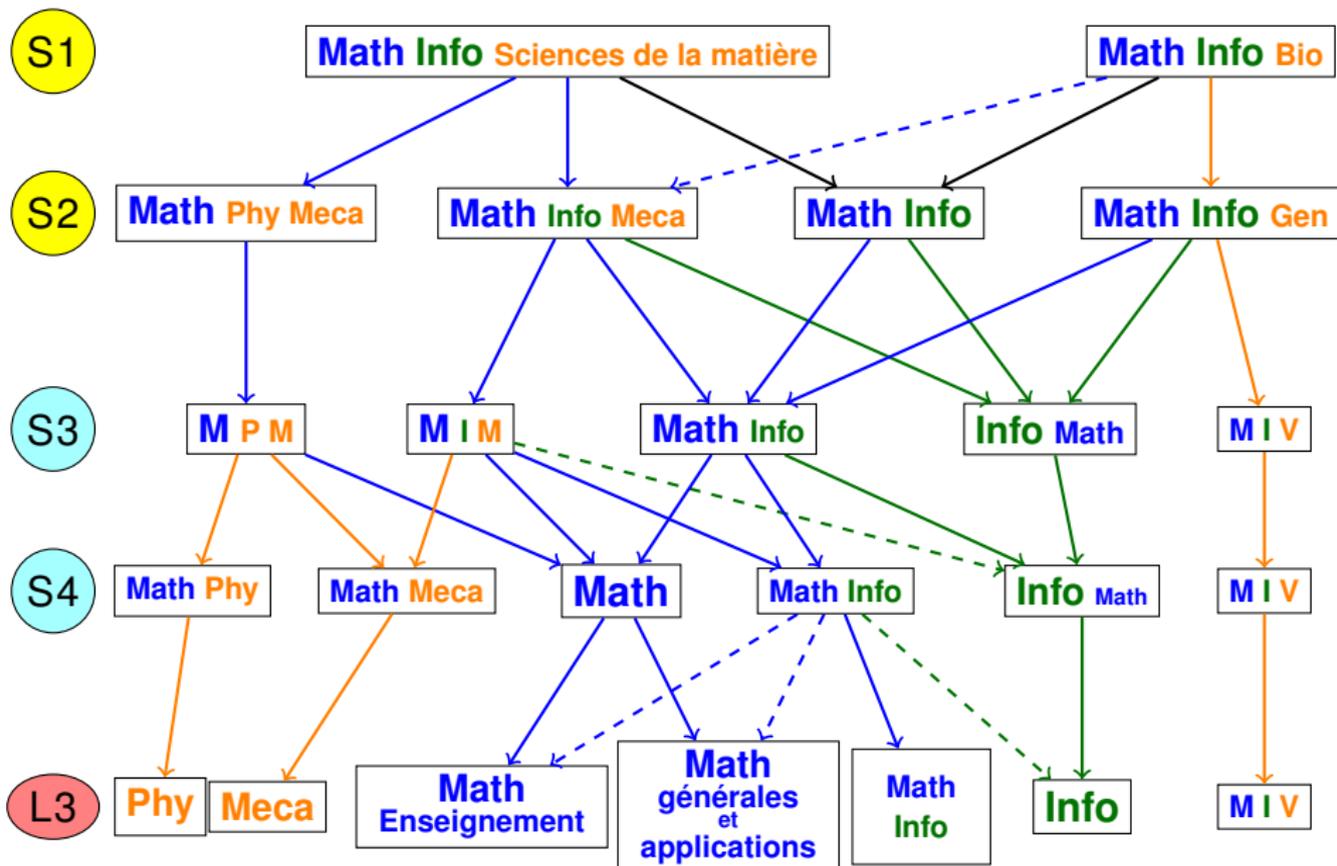
LICENCE PORTAIL MATH/INFO



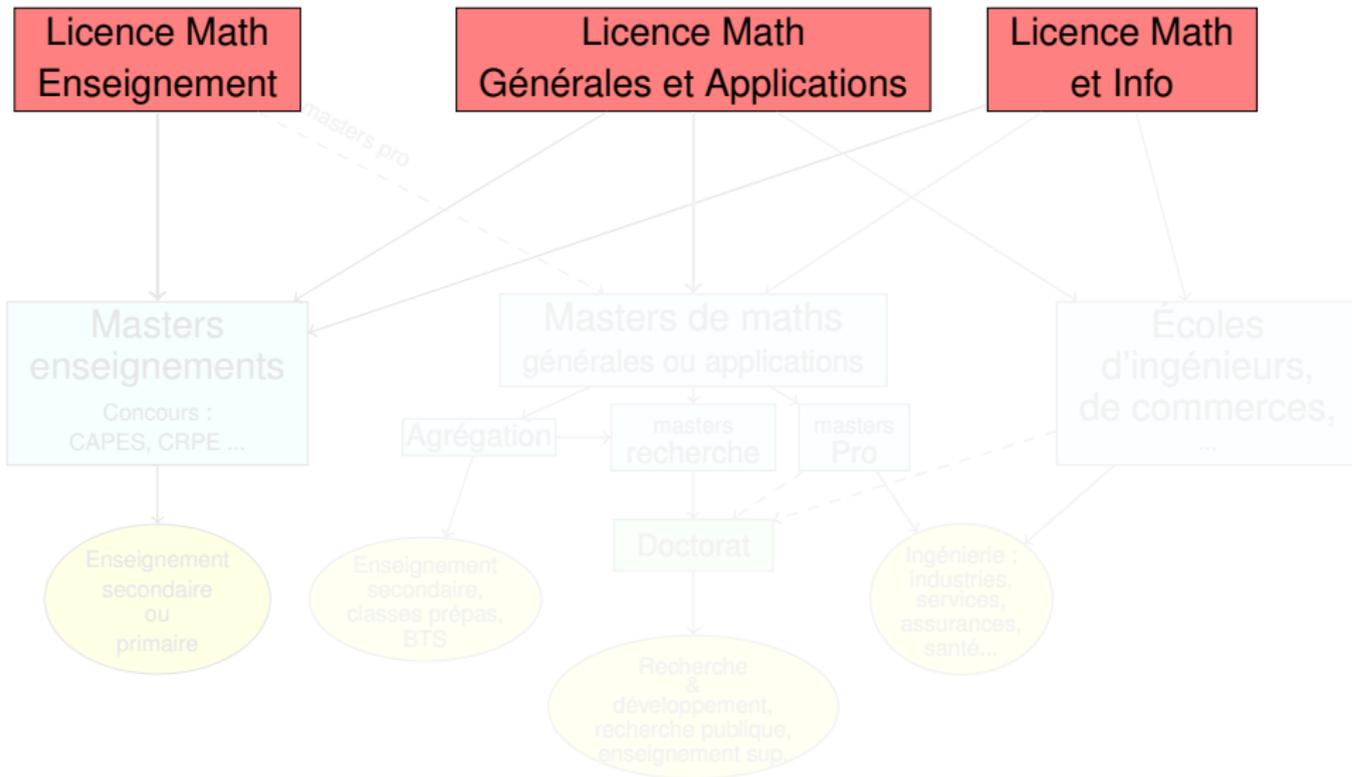
LICENCE PORTAIL MATH/INFO



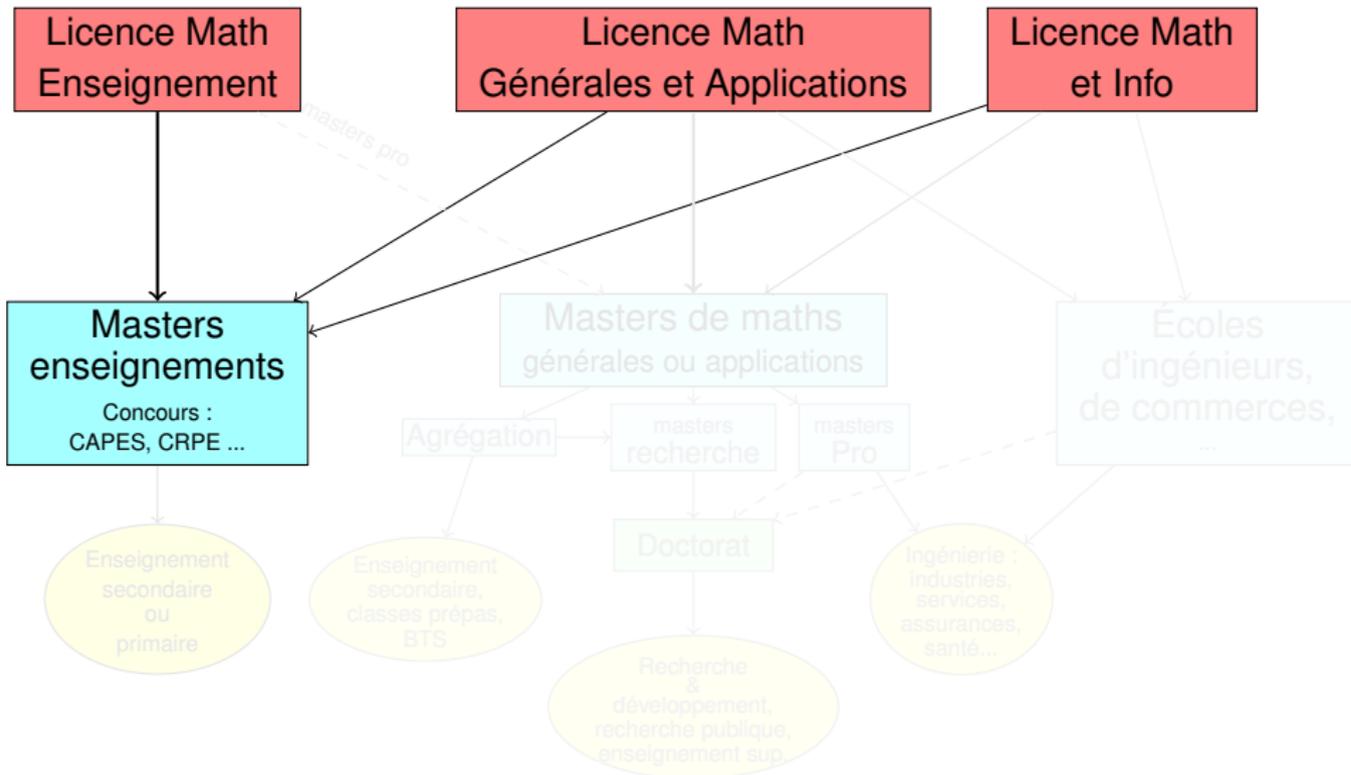
LICENCE PORTAIL MATH/INFO



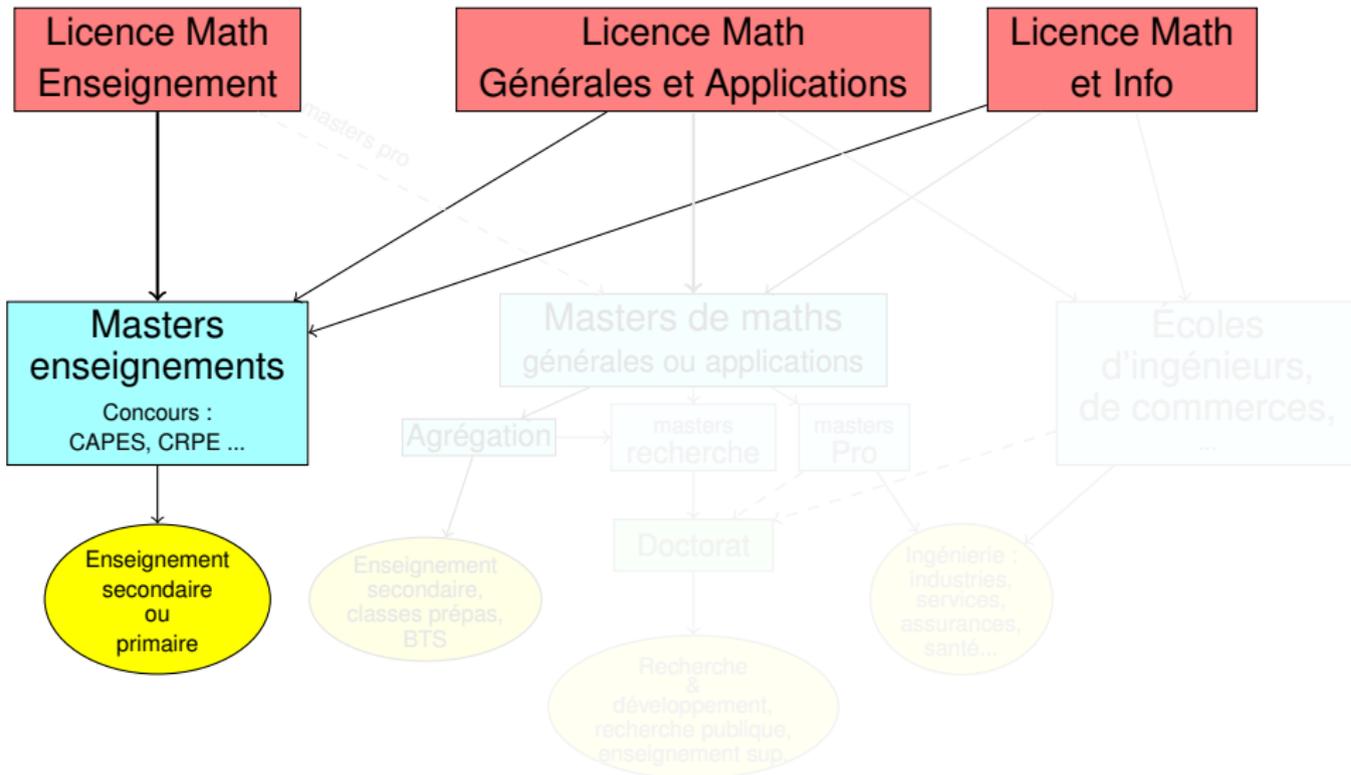
APRÈS UNE LICENCE DE MATHÉMATIQUES À LYON 1



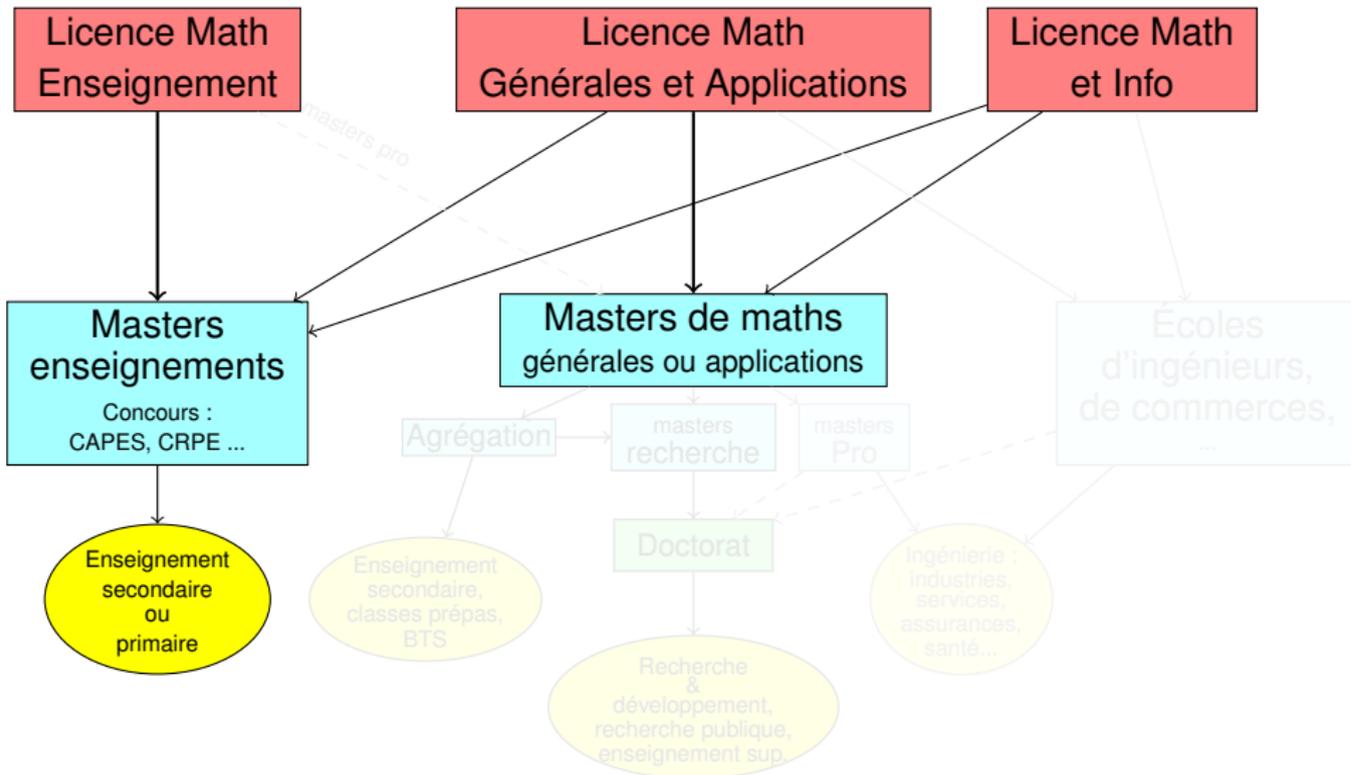
APRÈS UNE LICENCE DE MATHÉMATIQUES À LYON 1



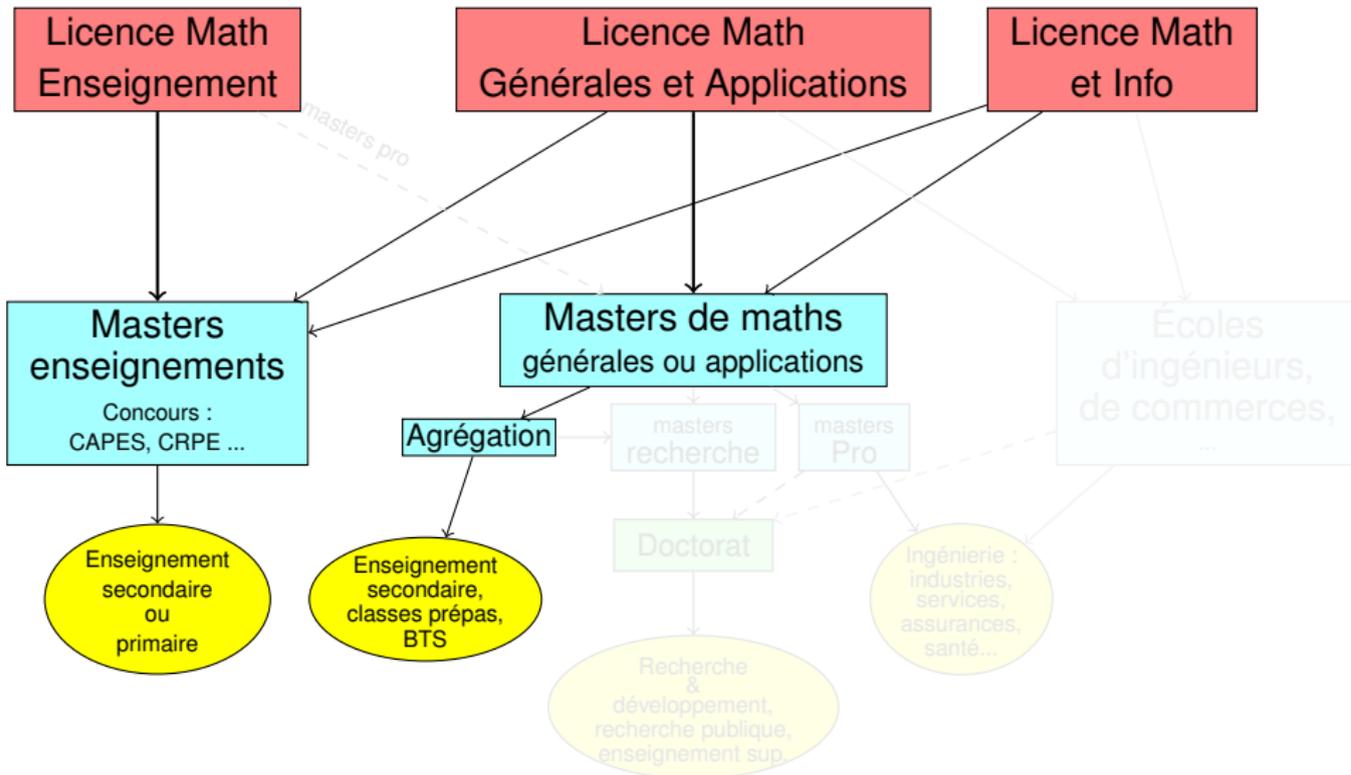
APRÈS UNE LICENCE DE MATHÉMATIQUES À LYON 1



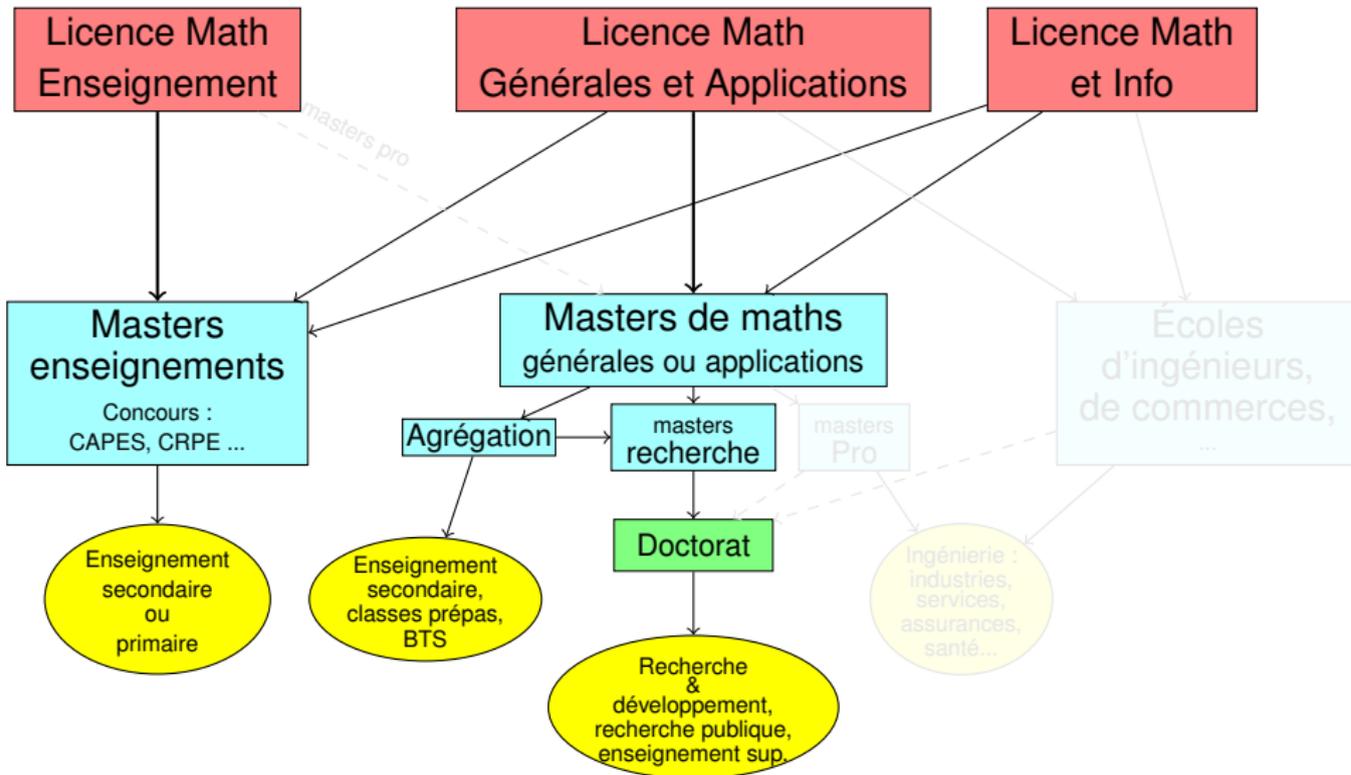
APRÈS UNE LICENCE DE MATHÉMATIQUES À LYON 1



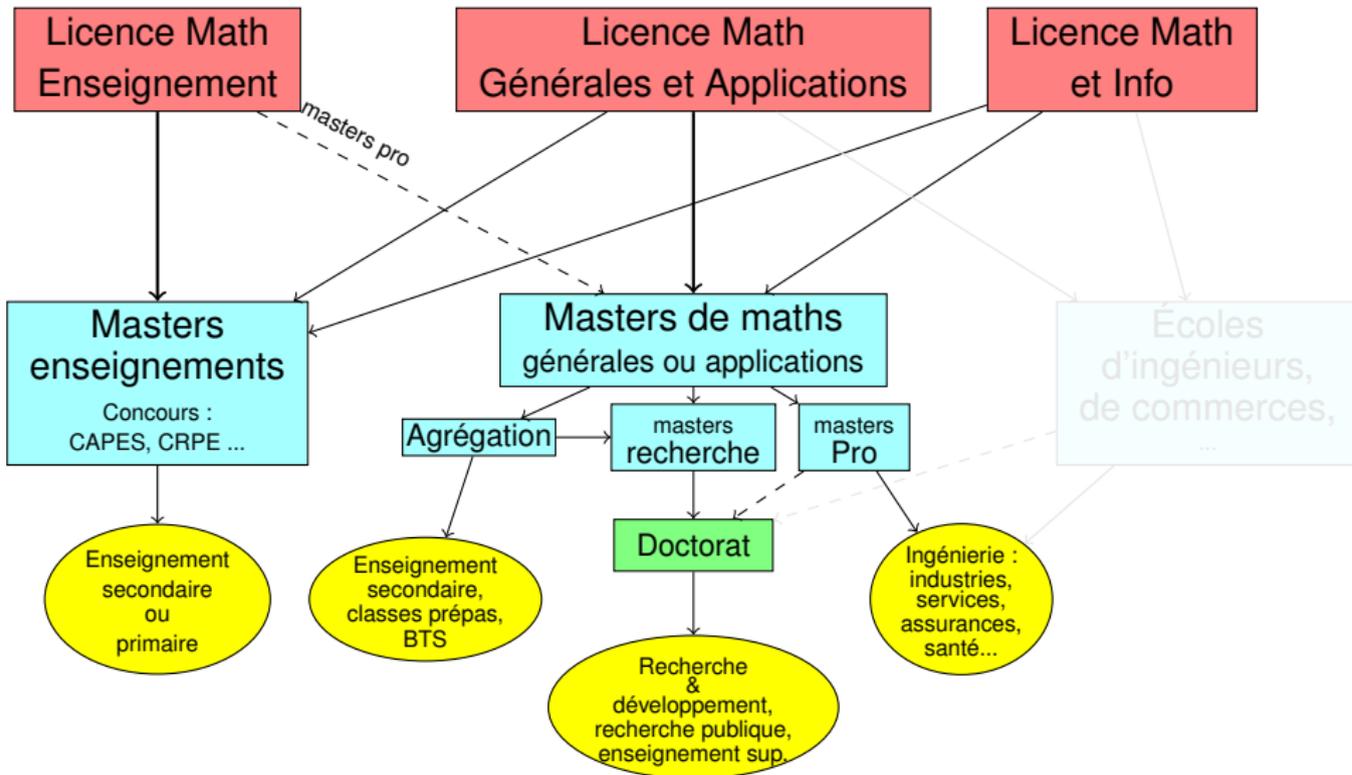
APRÈS UNE LICENCE DE MATHÉMATIQUES À LYON 1



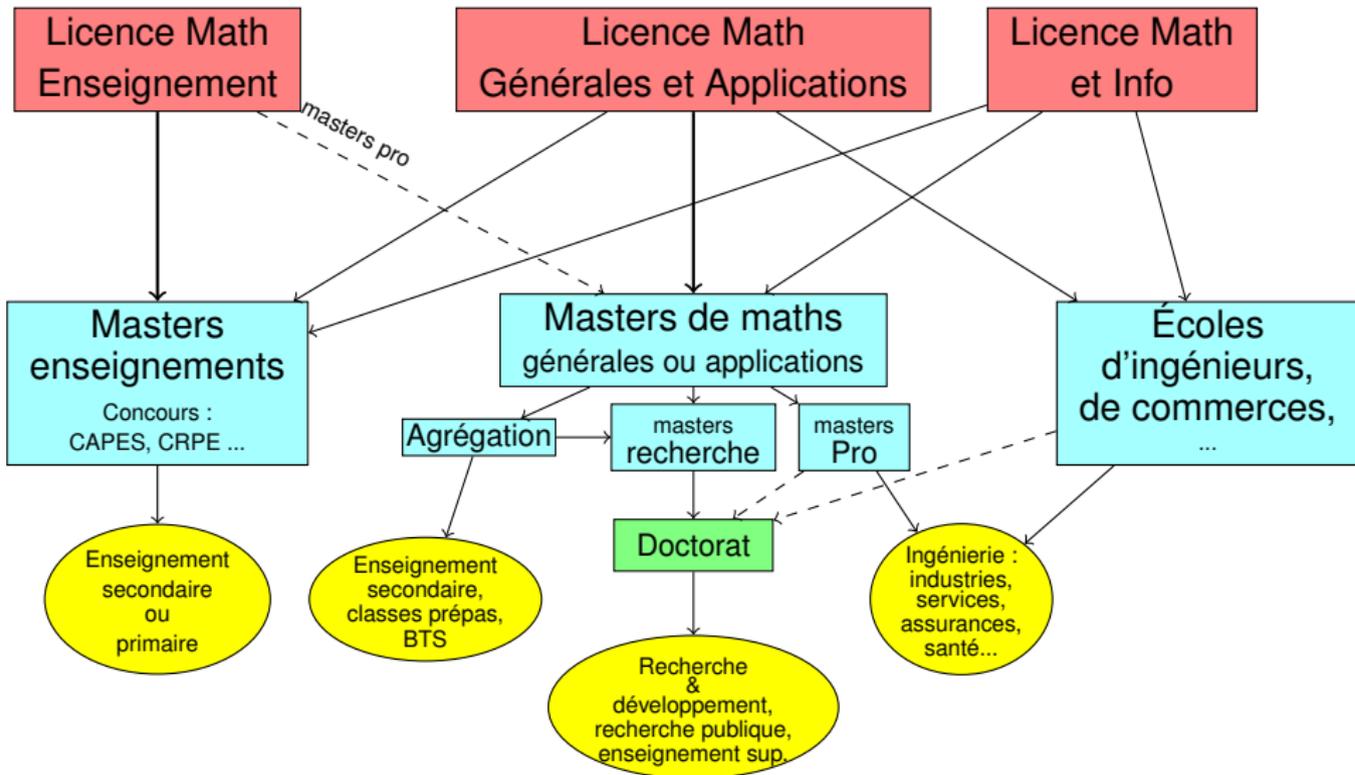
APRÈS UNE LICENCE DE MATHÉMATIQUES À LYON 1



APRÈS UNE LICENCE DE MATHÉMATIQUES À LYON 1



APRÈS UNE LICENCE DE MATHÉMATIQUES À LYON 1



Inscriptions

- ▶ L'inscription administrative (IA) : annuelle
 - ▶ statut d'étudiant
 - ▶ permet l'IP
- ▶ L'inscription pédagogique (IP) : semestrielle
 - ▶ semestre d'automne
 - ▶ semestre de printemps

Mais IP pour l'année préparée dès septembre.

→ IA + IP aux dates prévues nécessaires pour suivre les enseignements puis passer les examens.

Inscriptions

- ▶ L'inscription administrative (IA) : annuelle
 - ▶ statut d'étudiant
 - ▶ permet l'IP
- ▶ L'inscription pédagogique (IP) : semestrielle
 - ▶ semestre d'automne
 - ▶ semestre de printemps

Mais IP pour l'année préparée dès septembre.

→ IA + IP aux dates prévues nécessaires pour suivre les enseignements puis passer les examens.

Inscriptions

- ▶ L'inscription administrative (IA) : annuelle
 - ▶ statut d'étudiant
 - ▶ permet l'IP
- ▶ L'inscription pédagogique (IP) : semestrielle
 - ▶ semestre d'automne
 - ▶ semestre de printemps

Mais IP pour l'année préparée dès septembre.

→ IA + IP aux dates prévues nécessaires pour suivre les enseignements puis passer les examens.

Les inscriptions pédagogiques

- ▶ Inscription à cinq UE (30 crédits) maximum par semestre
- ▶ Ces UE doivent être dans cinq séquences différentes

Organisation du planning des enseignements

La semaine est découpée en **5 « séquences »**
 et chacune de vos 5 UE est affectée à une séquence
 (cette affectation « UE / séquence » n'est pas la même pour tous les étudiants)

7h 45 - 20h 15

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
7H45	Séquence 1	Séquence 3	Séquence 4	Séquence 5	Séquence 2	Hors Séquence	
9H45							pause
10H	pause	pause	pause	pause	pause		10H
11H30							11H30
11H45					Séq. 3		11H45
13H15	pause	pause	pause	pause	pause	13H15	
13H45	Séquence 2	Séquence 1	Séquence 4	Séq. 3	Séquence 5	13H45	
15H45						pause	pause
16H						16H	
17H						17H	
17H15						17H15	
19H15						19H15	
20H15							

Votre emploi du temps est personnalisé :
 il comprend des créneaux horaires libres !

Les inscriptions pédagogiques

- ▶ Inscription à cinq UE (30 crédits) maximum par semestre
- ▶ Ces UE doivent être dans cinq séquences différentes
- ▶ Une année doit être validée pour pouvoir suivre des UE de l'année suivante (sauf dérogation accordée par référents pédagogiques)
- ▶ Pas plus d'un semestre de retard
- ▶ IP aux UE transversales en même temps
<http://transversales.univ-lyon1.fr>

Les inscriptions pédagogiques

- ▶ Inscription à cinq UE (30 crédits) maximum par semestre
- ▶ Ces UE doivent être dans cinq séquences différentes
- ▶ Une année doit être validée pour pouvoir suivre des UE de l'année suivante (sauf dérogation accordée par référents pédagogiques)
- ▶ Pas plus d'un semestre de retard
- ▶ IP aux UE transversales en même temps

<http://transversales.univ-lyon1.fr>

Les inscriptions pédagogiques

- ▶ Du 4 au 6 septembre : rendez-vous avec votre référent pédagogique (bât. Ariane)
 - ▶ IP pour le semestre d'automne
 - ▶ pré-IP pour le semestre de printemps
- ▶ Si changement au cours du semestre : venir voir son référent pédagogique (limite 17/12/2012)
- ▶ Dernières modifications suite aux résultats des CCF

24 et 25 janvier 2013

Emploi du temps L1 (exemple)

lun. 10 sept. - ven. 14 sept. 2012 (Paris)

	lun. 10/9	mar. 11/9	mer. 12/9	jeu. 13/9	ven. 14/9
07:00					
08:00					
09:00	 LIF1 - CM @ amphi Ampère 08:15 - 11:30				
10:00					
11:00					
12:00					
13:00					
14:00	 Algèbre I - CM @ amphi Jordan 13:45 - 15:45			 Sciences de la matière - CM @ amphi Jordan 14:15 - 17:30	 Analyse I - CM @ amphi Jordan 13:45 - 15:45
15:00					
16:00					
17:00					
18:00					

Emploi du temps L1 (exemple)

lun. 17 sept. - ven. 21 sept. 2012 (Paris)

	lun. 17/9	mar. 18/9	mer. 19/9	jeu. 20/9	ven. 21/9
07:00			Transversales		
08:00	■			■	■
09:00	LIF1 - TD @ Quai 43 s.112 07:45 - 09:45			Analyse I - TD @ Quai 43 s.114 08:15 - 11:30	Algèbre I - TD @ Préfa 17 (Préfa TP) 08:15 - 11:30
10:00	■	■			
11:00	LIF1 - TD @ Quai 43 s.112 10:00 - 12:00	Sciences de la matière - Cours/TD intégrés @ Darwin D 84 10:00 - 13:15			
12:00					
13:00					
14:00	■	■		■	■
15:00	Algèbre I - CM @ amphi Jordan 13:45 - 15:45	LIF1 - CM @ amphi 4 DEAMB. 13:45 - 15:15		Sciences de la matière - CM @ amphi Jordan 14:15 - 17:30	Analyse I - CM @ amphi Jordan 13:45 - 15:45
16:00					
17:00					
18:00					

EMPLOI DU TEMPS

Aucun changement d'emploi du temps

(changement de séquence/UE ou changement de groupe de TD)
ne sera autorisé, sauf permutation avec un autre étudiant.

Et les cas ouvrant droit à exception :

- ✓ demande de dispense d'assiduité acceptée,
- ✓ certificat médical attestant de soins réguliers,
- ✓ certificat de travail précisant les horaires.

Dispense d'assiduité

- ▶ Dispense de suivre les CM et TD mais pas les TP
- ▶ À demander pour **chaque UE**
- ▶ Soumis à l'acceptation du responsable de l'UE
- ▶ Conditions d'attribution (**justificatifs nécessaires**)
 - ▶ travail déclaré (> 10h hebdo)
 - ▶ charge de famille
 - ▶ double cursus
 - ▶ activité associative/étudiant élu dans instance universitaire
 - ▶ handicap/soins médicaux lourds
 - ▶ femme enceinte
- ▶ À déposer **au BAL** au plus tard le 15 novembre.

Plus d'informations sur le portail étudiant → Études et scolarité
→ suivre sa scolarité en ligne.

Le calendrier 2012-2013 – Portail Math-Info



Semestre d'automne

Enseignements	du 10 septembre 2012 au 11 janvier 2013
Congés de Toussaint	du 28 octobre au 7 novembre 2012
Congés de Noël	du 22 décembre 2012 au 6 janvier 2013
Examens terminaux	le 7 janvier 2013 et du 14 au 18 janvier 2013

Semestre de printemps

Enseignements	du 28 janvier au 7 juin 2013
Congés de février	du 24 février au 3 mars 2013
Congés de Printemps	du 21 avril au 28 avril 2013
Examens terminaux	du 10 au 17 juin 2013

Licence Sciences, Technologies, Santé (STS)

Rentrée automne 2012

Les unités d'enseignement transversales

Les Unités d'Enseignement Transversales

exemple: 5 UE (Unités d'enseignement) **pour le semestre 1**



Une UE transversale par semestre (sauf S6)

U.E. TRANSVERSALES (TR) LICENCE STS

Chaque semestre de la Licence "Sciences, Technologies, Santé" est organisé en 5 unités d'enseignement (U.E.) : 4 U.E. disciplinaires + 1 U.E. transversale commune à toutes les mentions de Licence (sauf au semestre 6).

Les enseignements des cinq U.E. transversales fonctionnent chaque semestre : sauf dérogation accordée par Monsieur le Vice Président du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) un étudiant n'est autorisé à s'inscrire qu'à une seule UE transversale chaque semestre.

Responsable Pédagogique des UE Transversales : M. Gérard CARRET

Tel : 04 72 43 12 55

M. CARRET assurera une permanence chaque vendredi à son bureau (213B), situé au quai 43, 2ème étage.

Secrétariat : Le Quai 43, 2ème étage bureau :

Mmes S. DE BRINCAT et L. CHARNAY

Secretariat.transversales@adm.univ-lyon1.fr



Le site des UE transversales

<http://transversales.univ-lyon1.fr>



OBJECTIFS- ORGANISATION - CONTACT



INFORMATIONS PRATIQUES TRANSVERS



FOIRE AUX QUESTIONS

 **Les UE transversales sont en Contrôle Continu Intégral (CCI) :**
il n'y a donc pas de 2^{nde} session

 **A l'intérieur d'une UE transversale, les matières sont compensables entre elles.**
Le coefficient de chaque matière est proportionnel au nombre de crédits

 **Comme pour toute UE, la note obtenue à une UE transversale peut servir à compenser une (ou plusieurs) UE scientifique(s) à l'intérieur d'un semestre**



Lors de l'inscription à une UE transversale chaque étudiant-e est amené-e à choisir

- **Son sport**
- **Ses créneaux d'enseignement pratique ou dirigé des matières des UE transversales**



Les UE transversales fonctionnent en séquence



Toutes les UE transversales fonctionnent dans toutes les séquences au semestre d'automne et au semestre de printemps

Licence Sciences, Technologies, Santé (STS)



UE TRANSVERSALES

UE transversale rattachée au semestre 1 de la licence (L1)

TR 1

Deux matières :

- 1) EPS = 2 crédits européens
- 2) Pratiques et Compétences Informatique et Internet (PCII) = 4 crédits européens

TR 2

Quatre matières :

- 1) EPS = 1 crédit européen
- 2) Langues = 2 crédits européens
- 3) Recherche Documentaire = 1 crédit européen
- 4) Projet de l'étudiant de Licence (PEL) = 2 crédits européens

Licence Sciences, Technologies, Santé (STS)



UE TRANSVERSALES

UE transversale rattachée au semestre 3 de la licence (L2)

TR 3

Trois matières :

- 1) EPS = 1 crédit européen**
- 2) Langues = 3 crédits européens**
- 3) Développement durable = 2 crédit européens**

TR 4

Quatre matières :

- 1) EPS = 1 crédit européen**
- 2) Langues = 2 crédits européens**
- 3) Sciences Humaines et Sociales(SHS)= 2 crédits européens**
- 4) Projet de l'étudiant de Licence (PEL) = 1 crédit européen**

UE transversale rattachée au semestre 5 ou 6 de la licence (L3)

TR 5

Quatre matières :

- 1) EPS = 1 crédit européen
- 2) Langues = 3 crédits européens
- 3) Sciences Humaines et Sociales (SHS) = 2 crédits européens

Une quinzaine de thèmes SHS sont proposés chaque semestre

Pour les étudiants en L3 de mathématiques, d'Informatique ou de Physique, d'autres TR sont proposées! (ex: culture chinoise, sensibilisation à la vie professionnelle, histoire et didactique des sciences physiques...)



Consultez le site : <http://transversales.univ-lyon1.fr>

Licence Sciences, Technologies, Santé (STS)

UE TRANSVERSALES



LES LANGUES

↪ **Des cours de grammaire sont proposés à tous en dehors des heures de cours : inscription sur la base du volontariat. Contactez chantal.magisson@univ-lyon1.fr pour tout renseignement.**

↪ **Le niveau européen B2 doit être quasiment atteint en L3. Ce niveau sera exigé pour valider tous les Masters à Lyon 1 à partir de 2013**

↪ **Les cours sont des TD : très interactifs.**

↪ **Salle multimedia Cargo pour travail individuel : en libre accès de 12h15 à 17h tous les jours**

Licence Sciences, Technologies, Santé (STS)

UE TRANSVERSALES



LES LANGUES

↪ Tuteurs en anglais mais aussi en espagnol, en allemand et en italien. Les sessions ont lieu au Cargo et commenceront début mars.

↪ Une adresse sur laquelle se connecter régulièrement pour toute information concernant les langues : <http://scel.univ-lyon1.fr>

LES LANGUES

↪ **Anglais : obligatoire à partir du S2**

↪ **Cours d'anglais pour débutants**

(réservé aux nouveaux L1 n'ayant jamais fait d'anglais)

Les vendredis de 17h à 19h à partir du 21 septembre 2012

↪ **Inscription avant le lundi 10 septembre 2012**

mèl à joline.boulon@univ-lyon1.fr,

avec comme objet «inscription anglais débutant»



Lyon 1 encourage ses étudiants à se former dans des universités partenaires réparties en Europe et Hors Europe:

- mobilité académique (1 ou 2 semestres à l'étranger)
- mobilité de stage (entreprise, laboratoire)



La mobilité académique ne peut être effectuée qu'à partir du L3

La mobilité se prépare 1 an à l'avance...
Aussi, dès votre rentrée en L2 ne ratez pas les réunions d'information dédiées à la mobilité internationale !

(consulter le site internet de Lyon 1 → International)

Pour vous aider, toute l'année :



- ➔ **Les référents pédagogiques**
- ➔ **Vos enseignants (en CM, en TP, en TD)**
- ➔ **Les tuteurs, étudiants de L3 et Master (déambulatoire)**

Ainsi que

- ➔ **Le Bureau d'Accueil dans le déambulatoire**
 - ➔ **La BU, Bibliothèque Universitaire**
 - ➔ **Le BVE, Bureau de la Vie Etudiante (Astrée)**
 - ➔ **Le SOIE (Le Quai 43)**
-

Pour vous accompagner

Lieu ressource sur le campus



Le Service d'Orientation et d'Insertion professionnelle des Étudiants

- › **Conseil et Documentation**
- › **Aide à l'orientation**
- › **Insertion professionnelle**
- › **Entretiens individuels**



12 Mars 2013 :

Forum Avenirs sur le campus
Des formations pour quels métiers?

- **Conférences thématiques**
- **Espaces-Rencontres dédiés à chaque formation de Lyon 1**



Pour vous aider, toute l'année :



et aussi...

- ➔ La MPU, Médecine Préventive Universitaire
- ➔ Le CROUS, service social (Thémis)
- ➔ La Mission HANDICAP (Astrée)
- ➔ BOREAL, Bureau d'Orientation des Etudiants étrangers Accueillis à Lyon 1 (Astrée)
- ➔ Les associations étudiantes
- ➔ La Mission Culture

Retrouvez toutes les coordonnées dans votre **agenda Lyon1 2012/2013**

Sans oublier vos représentant-e-s étudiant-e-s

L'Université Claude Bernard Lyon 1 est dirigée par un **Président** élu pour 4 ans



Trois conseils sont élus :

- Le **Conseil d'Administration (CA)**
- Le **Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU)**
- Le **Conseil Scientifique (CS)**



Faculté des Sciences et Technologies : 6 étudiant-e-s élu-e-s

Pour en savoir plus :

Les associations étudiantes...

Le Bureau de la Vie Etudiante (BVE) au bâtiment Astrée

Le Forum des étudiants de Lyon1 : <http://vpe.univ-lyon1.fr>

Licence Sciences, Technologies, Santé (STS)
Rentrée automne 2012 - Portail Math-Info L1



LUNDI 3 septembre 2012

Vos prochains rdv

10h30 Rallye FAQ – RV hall bât. Thémis
Découverte du campus par équipes de 4 ou 5 étudiant-e-s...

13h30 Atelier WEB, bât. Grignard

RALLYE « FAQ » (Foire Aux Questions)



Toutes ces structures vous accueillent aujourd'hui pour votre
DECOUVERTE DU CAMPUS

① Découverte du campus, des structures, amphis?,
points restauration?...
par équipes de 4 ou 5 étudiant-e-s ...

🌐 Chaque groupe recevra **1 questionnaire** et **des plans du campus** à la sortie de l'amphi .

Pour le parcours, suivre l'ordre des questions...